

PROJET D'ETABLISSEMENT
Validité du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027



CRECHE ESPACE CREATIFS
Association ESPACE MOME



185 B, Chemin du Mont Gros

Tel : 04.93.24.82.10

06610 LA GAUDE

PREAMBULE

L'OBJECTIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Cet écrit permet à la fois de définir l'identité de l'établissement, ses valeurs, son éthique, ses outils. Il servira aussi de support à la réflexion et à l'harmonisation des pratiques.

Il servira également de repère aux personnes intervenants auprès de l'enfant. Il est le garant de nos pratiques.

La directrice, la coordinatrice et l'éducatrice de jeunes enfants seront les personnes garantes de la mise en application de ce projet.

REGLEMENTATION

Selon le Code de la santé et selon l'article R2324-29 du Code de la Santé Publique, Modifié par

Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 - art. 11, les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui comprend les éléments suivants :

- Un projet éducatif précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ;
- Un projet social, précisant les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social ;

Notre structure apporte une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, sociale et familiale en étant à leur écoute et en prenant le temps d'évaluer avec eux leurs besoins.

La crèche Espace Créatif est bâtie autour d'un projet pédagogique au service de la petite-enfance et nos actions prennent sens dans :

- L'accompagnement à la parentalité
- La sensibilisation à l'éco-citoyenneté et à la nature
- L'accueil de la mixité sociale et de la diversité
- L'intégration d'enfants en situation de handicap

Le projet d'établissement de notre structure s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant.

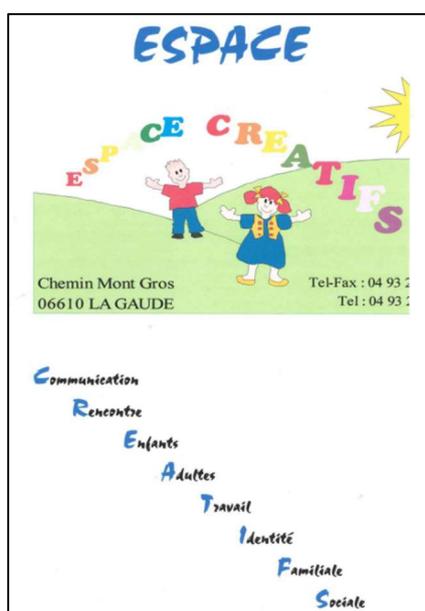
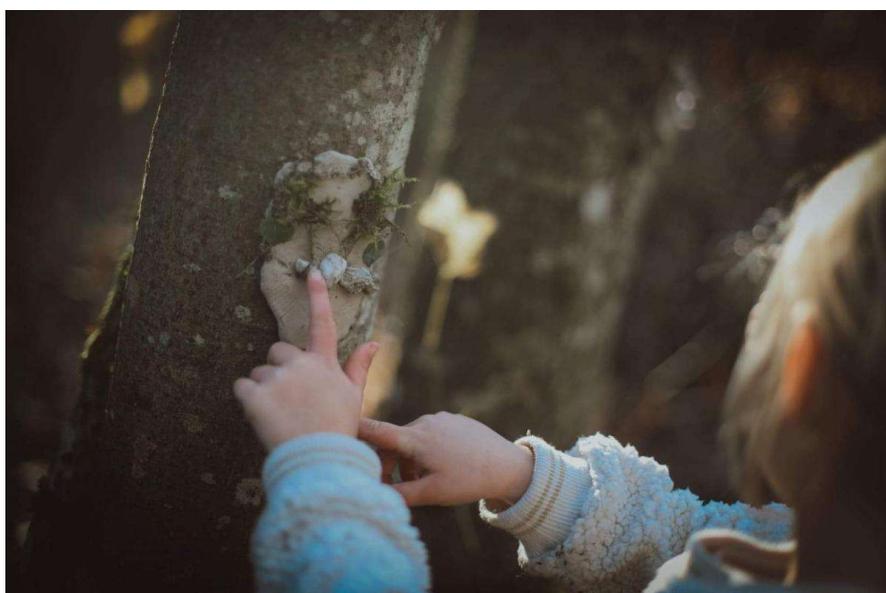
Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive durant laquelle il peut se « coconstruire », en complément de son éducation parentale.

Ce projet est un outil de travail pour la pratique professionnelle, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous (les familles et les professionnels de la petite enfance) afin de prendre connaissance des modalités avec lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet sera évolutif, il pourra être retravaillé et approfondi avec l'équipe annuellement.

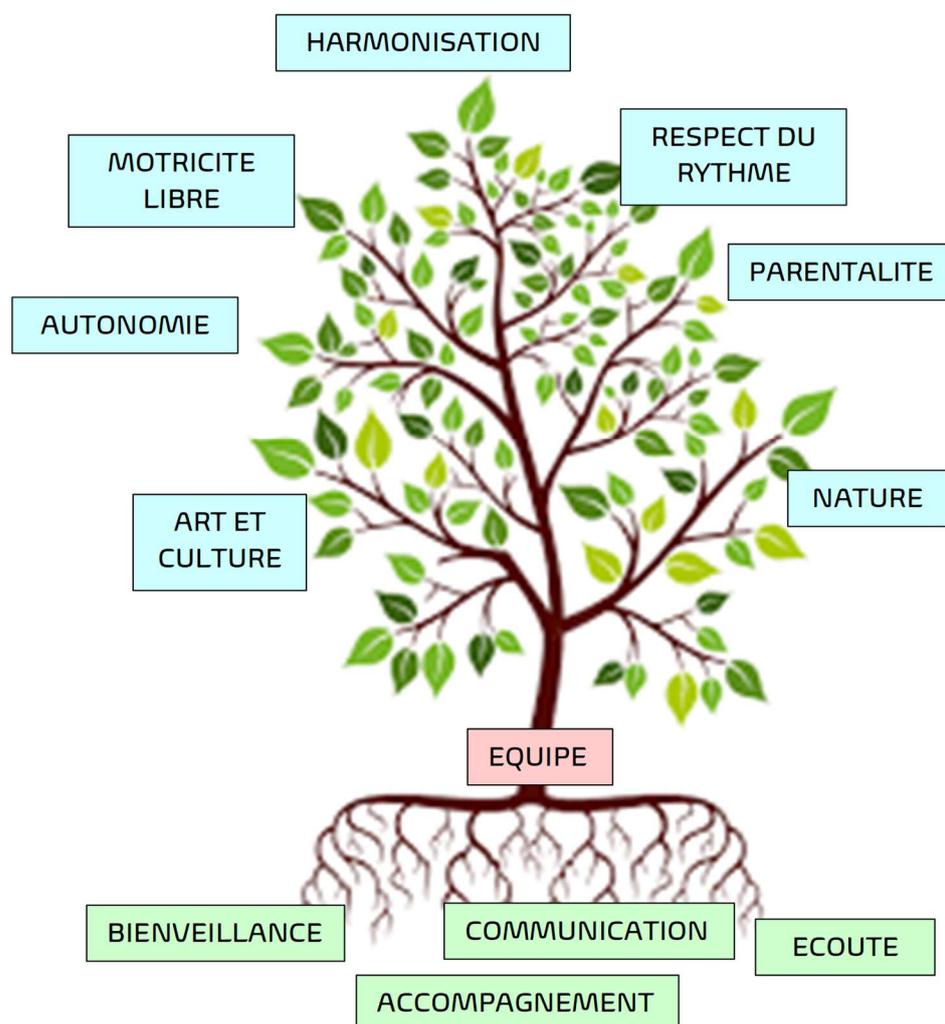
Il sera utilisé par l'équipe comme support de travail commun.

Ces écrits garantissent ainsi aux enfants et à leur famille, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des uns et des autres.



LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET

Pour construire un projet au plus proche des valeurs de notre crèche, nous avons défini les éléments qui définiront nos axes de travail.



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Historique de la structure
2. Caractéristiques géographiques
3. L'équipe

1. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Modalité d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs
2. Dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle
3. Les parents à l'Espace Créatif
4. Démarche en faveur du développement durable

3. PROJET EDUCATIF

Dans le respect de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :

1. L'accueil de tous les enfants
2. Utilisation de tous les sens au quotidien
3. L'accueil des parents et le soutien à la parentalité
4. Harmonisation des pratiques
5. Art
6. Nature
7. Stéréotype
8. Environnement
9. Qualité de vie au travail
10. Formation des professionnels

4. PROJET D'ACCUEIL

1. Les prestations d'accueil et les modalités d'organisation de la vie quotidienne
2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel
3. L'accueil au quotidien

5. LE PROJET PEDAGOGIQUE



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Historique de la structure

L'association Espace Môme a vu le jour en 1987 afin de proposer aux familles des communes de la Gaude et de St Jeannet un espace d'accueil des jeunes enfants dans un projet au cœur de la nature.



L'association Espace môme possède actuellement 2 structures : ESPACE MOME et ESPACE CREATIFS

Espace Créatifs se situe **185 B, Chemin du Mont Gros ou encore 185 B, chemin des Ambronnets à la Gaude.**

37 enfants, de familles habitant sur les communes de LA GAUDE ou de ST JEANNET, sont accueillis chaque jour, au plus près des besoins de chaque famille.

La crèche est composée de deux bâtiments, la maison dite « des moyens » et celle dite « des grands », d'une superficie totale de 220 m².

La maison « des grands » héberge deux unités de vie, celle des **Pious**, (de 15 à 16 enfants) et celle des **Tic et Tac** (de 12 à 13 enfants)

Chacune des sections possède un dortoir (dortoirs avec lits couchettes), une salle de change. Le jardin extérieur est commun et le groupe se mélange au gré des temps de la journée.

La maison « des **moyens** » abrite un seul groupe d'enfants (de 14 à 15 enfants) de 11 mois à 2 ans.

Elle dispose de 3 petits dortoirs équipés de lits à barreaux, lits dit « barquette » ou encore couchettes, cela afin de répondre au mieux aux habitudes de sommeil des enfants et de s'inscrire dans une continuité entre les pratiques familiales et la crèche.



Dans les deux maisons, l'espace est organisé en différents lieux de jeux (symbolique, moteur...) et de temps (temps calme, temps de lecture, temps d'activité...). L'aménagement donne aux enfants des repères spatiaux et leur permet une diversité d'activités et d'interactions.

Une cuisine permet la préparation sur place des repas.

Une salle de motricité est également disponible au sein de la structure Espace Môme, située non loin.

Un parking est disponible à l'entrée de la structure.

L'amplitude horaire de la Crèche s'étend de **8h00 à 18h00 du lundi au vendredi** inclus, à l'exception des jours fériés, des cinq semaines de fermetures annuelles et des deux journées pédagogiques par an pour la formation continue du personnel.

La structure accueille les enfants âgés de 11 mois à 3 ans (entrée en maternelle), et dont les parents sont résidents à La Gaude ou St Jeannet.

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, à temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille.

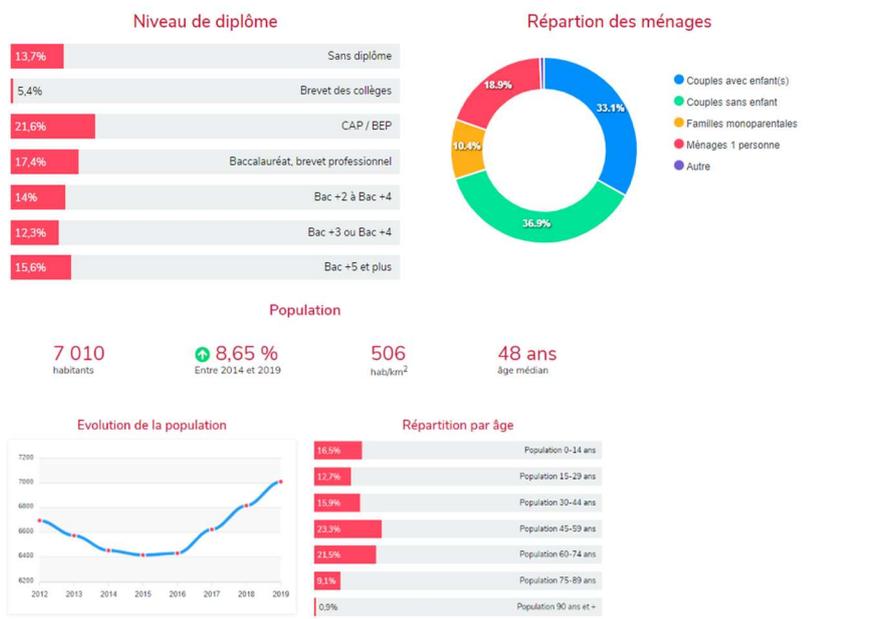
L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et organisée avec sa famille. Un contrat d'accueil sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle.

La structure offre également la possibilité d'une place d'accueil d'urgence pour répondre à une situation imprévisible et exceptionnelle qui occasionne une impossibilité temporaire de garder ou faire garder son enfant (hospitalisation, maladie des parents ou de la personne gardant habituellement l'enfant, évènements familiaux exceptionnels...). C'est un accueil ponctuel et limité dans le temps

2. Caractéristiques géographiques

Les communes de LA GAUDE et de ST JEANNET sont situées en zone urbaine, elles appartiennent à l'unité urbaine de Nice dans le département des alpes maritimes.

LA GAUDE en quelques chiffres :



Climat

La Gaude possède un climat tempéré chaud avec été sec.



Sources - Données des fiches climatologiques Météo France. Station météo: NICE.

Population

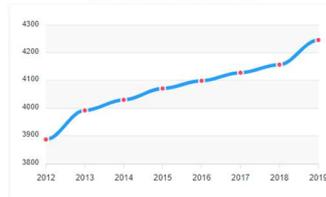
4 246
habitants

5,36 %
Entre 2014 et 2019

283
hab/km²

45 ans
âge médian

Evolution de la population

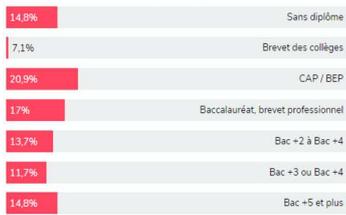


Répartition par âge

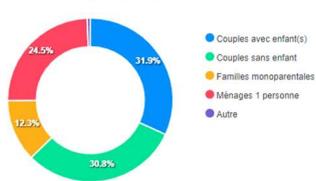


ST JEANNET en quelques chiffres :

Niveau de diplôme



Répartition des ménages



Climat

Saint-Jeannet possède un climat tempéré chaud avec été sec.



T° moyenne
16°



T° maximum
19,6° en moyenne



T° minimum
12,4° en moyenne



2724 heures
7 jours de forte chaleur



733mm
61 jours



1 jours de gel

Sources - Données des fiches climatologiques Météo France. Station météo: NICE.

L'équipe

L'équipe professionnelle de la crèche Espace Créatif assure une présence continue. Le planning annuel est mis en place par la direction et réactualisé en fonction des contrats de présence des enfants.

L'équipe est composée de :

- une directrice, éducatrice de jeunes enfants,
- une coordinatrice en charge des dossiers administratifs
- une référente santé et accueil inclusif, infirmière
- une éducatrice de jeunes enfants
- Huit agents de crèches (auxiliaire de puériculture, CAP Petite enfance),
- un agent d'entretien en soutien à l'équipe.
- une cuisinière
- un factotum

Direction

La directrice, en collaboration avec la coordinatrice, a la responsabilité de mettre en œuvre le projet d'établissement, dans le respect du règlement de fonctionnement de la structure.

Elle fait la liaison entre l'équipe, les familles et les enfants.

Elle propose des projets en accord avec le projet d'établissement, en concertation avec l'équipe.

Elle encadre et anime l'équipe professionnelle, en veillant à sa cohésion.

La direction veille à la qualité d'accueil des enfants et participe au bon déroulement des temps d'accueil, d'activités, de repas, de sieste, en assurant à tous la sécurité matérielle et affective indispensable à leur développement et leur équilibre.

Elle consacre une partie de son temps de travail hebdomadaire à l'accueil des enfants et de leurs familles ainsi qu'aux tâches administratives.

La référente santé et accueil inclusif

Cette dernière a pour mission de travailler en collaboration avec l'équipe afin de veiller sur la santé et le bon développement des enfants accueillis. En complémentarité des services de la PMI (Protection Maternelle Infantile), elle veille au respect des conditions d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'à la mise en place d'un accueil favorable à l'éveil et au bien-être du tout petit au sein de l'établissement.

- Garantir le bon développement des enfants accueillis et veiller sur leur santé.
- Veiller à la mise en place d'un accueil favorable au bien-être et à l'éveil de chaque enfant.
- S'assurer du respect des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Accompagner la mise en œuvre des protocoles santé, afin d'épauler les équipes dans la prise en charge sanitaire quotidienne et également en situation d'urgence et d'épidémie.
- Vérifier les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établi par le médecin traitant de l'enfant et former les équipes en cas de besoin.
- Accompagner les situations d'urgence en cas de besoin liées à la santé de l'enfant et à sa sécurité et solliciter si besoin la PMI, CAMPS, médecin de l'enfant en accord avec la famille.

L'éducatrice de jeunes enfants

Elle accompagne les enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Elle contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant, au sein du groupe et dans son environnement

Ses compétences et sa spécialisation dans le secteur éducatif de la petite enfance lui confèrent un rôle de référent au sein de notre structure.

Elle a un rôle de liaison entre l'équipe de proximité et la direction.

Elle doit être garante du projet, du bien-être de l'enfant et des bonnes pratiques, au quotidien. Elle s'assurera que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Il assurera l'encadrement et l'animation des équipes. Elle proposera des outils de communication adaptés à leurs besoins, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Elle sera un soutien pour l'équipe et pour les parents. Grâce à son expertise éducative, elle pourra conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jugement. Les parents étant les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative s'inscrira dans une co-éducation avec eux.

Les agents de crèche

Elles participent au quotidien de la vie du groupe. Elles prennent en charge aussi bien les soins nécessaires au bien-être des enfants que les propositions d'activités favorisant l'éveil.

Elles préparent les locaux et le matériel utilisé par les enfants.

L'auxiliaire de puériculture sera particulièrement attentive au bien-être physique de l'enfant et aux soins quotidiens qui lui sont apportés (hygiène, santé, repas, sommeil). En l'absence de la directrice et de la coordinatrice, et selon le protocole, elle peut être amenée à assurer la continuité de direction.

L'agent d'entretien

Elle effectue les tâches de nettoyage et d'entretien de la structure selon la réglementation d'hygiène et de sécurité, en suivant le protocole mis en place à cet effet.

Notre équipe se doit de respecter quelques règles de déontologie :

- Le **secret professionnel** : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.
- L'équipe est garante du **respect du projet pédagogique** et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncés dans ce document sont respectés. Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, issues de leur formation et de leur expérience.
- L'équipe se rencontre lors des réunions mensuelles d'équipe et d'analyse des pratiques dans le but de travailler les projets d'équipe, vérifier la qualité et le bien-fondé des pratiques, aborder les problématiques rencontrées au sein du groupe et réfléchir ensemble aux stratégies

éducatives... Ces instances de réflexion commune permettent la cohésion des pratiques mises en œuvre.

- Respecter le rôle de chacune en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

Accueil des stagiaires

Espace Créatif accueille également des stagiaires issues de différentes formations. L'équipe a à cœur de transmettre son expérience professionnelle et de partager ses savoirs ainsi que ses valeurs.

Un nombre limité de stagiaires sera accueilli, car il est important de veiller à la stabilité des groupes et ne pas faire intervenir trop de personnes nouvelles.

Cohésion d'équipe

Une équipe est un groupe de personnes travaillant ensemble dans un objectif commun. Chacun a un rôle.

Le projet, établi par la crèche, définit les objectifs et les moyens de l'ensemble des professionnels. Il sera mis en œuvre dans le respect des valeurs communes.

Les membres de l'équipe sont référents d'un groupe défini. Il peut néanmoins y avoir des temps de mélange des groupes, la pédagogie de notre établissement évitant les cloisonnements.



Qualité de vie au travail

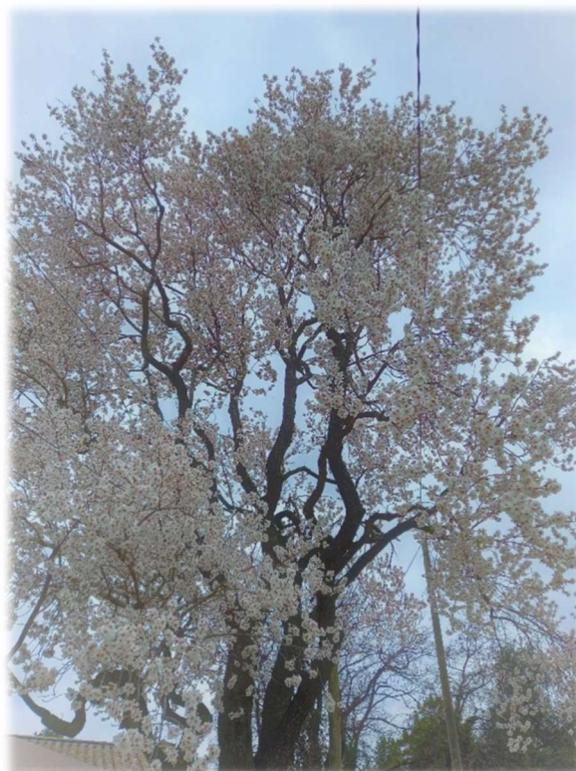


Le bien-être de l'équipe est fondamental. Une attention toute particulière y est accordé au sein d'Espace Créatifs, car « pour prendre soin des autres il faut prendre soin de soi ».

Des **réunions d'équipe** mensuelles permettent un suivi régulier des enfants, des échanges et un travail de réflexion sur les pratiques. L'objectif principal étant la cohésion et la fluidité des relations entre les membres des équipes ainsi qu'une réflexion régulière sur les pratiques.

Des **analyses de pratiques**, animées par une psychologue clinicienne ont lieu 3 fois par an. Cela permet de proposer un espace de parole bienveillant où peuvent être exposées les problématiques émergeant du quotidien auprès des enfants, afin d'y apporter un éclairage et des apports théoriques issus de la psychologie.

Cela participe à l'élaboration d'une culture professionnelle commune et à la cohésion des équipes.



PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Au-delà des valeurs portées par l'équipe à travers le projet éducatif, le projet social décrit les caractéristiques de l'environnement de la structure et les actions mises en place pour répondre aux besoins des familles. Pour ce faire il doit préciser :

2.1-les caractéristiques sociales du territoire sur lequel la structure est implantée ;

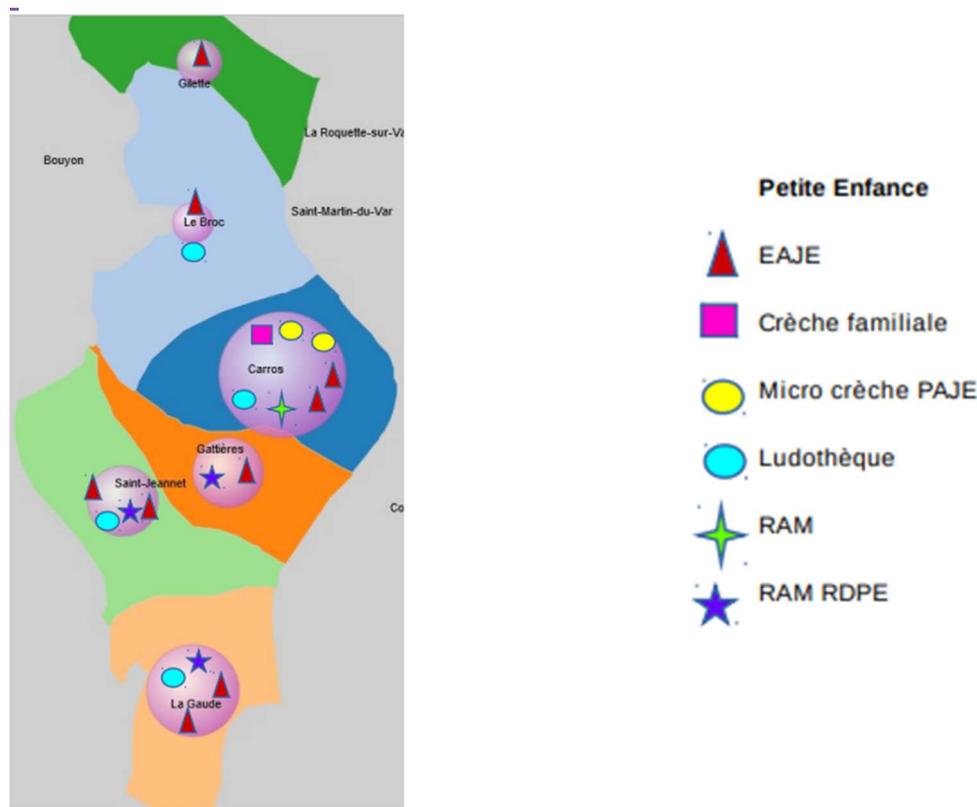
2.2-les actions mises en place avec les équipements et partenaires implantés sur ce territoire pour accompagner les familles et les enfants ;

2.3-les modalités de participation des familles à la vie de la structure et notamment les actions de soutien à la parentalité proposées ;

2.4-les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des difficultés d'être accueillies dans la structure ;

2.5-les dispositions prises afin d'inscrire l'activité de la structure dans une démarche en faveur du développement durable.

1-Caractéristiques du territoire d'implantation de la structure



Territoire du Bassin de vie :

Le territoire du Bassin de Vie est un groupement de 6 communes qui se situe au sud-Ouest de la Métropole Nice Côte d'Azur, premier EPCI du département des Alpes-Maritimes composé de 49 communes et 538 769 habitants.

La population des six communes compte 29 233 habitants (INSEE, RP 2016), réparties de la manière suivante : Carros 11 614 - Gattières 4 115 - Gilette 1 566 - La Gaude 6 430 - Le Broc 1 409 - Saint Jeannel 4 099

Le taux de couverture en matière d'accueil du jeune enfant dans l'ensemble du territoire des 7 communes en 2017 est de : 61 places en modes d'accueil collectifs et individuels pour 100 enfants de moins de 3 ans.

De plus, de nouvelles constructions dans les communes du bas du Bassin de Vie se développent, avec l'accueil de jeunes familles ayant de jeunes enfants. Plusieurs projets de création de logements dans ces communes sont en cours et vont avoir une incidence sur l'offre d'accueil

Il existe par ailleurs une ZAC à Saint Jeannet et une ZI à Carros, avec de nombreuses entreprises. Cela représente plus de 581 entreprises, soit 8 600 salariés.

Les familles du territoire peuvent choisir le mode de garde qui leur convient le mieux et qui répond à leurs besoins, en fonction de leur résidence familiale et de leur lieu de travail :

- De nombreuses assistantes maternelles exercent leur activité sur l'ensemble du territoire.
- Les 2 structures de l'association ESPACE MOME sont les seules EAJE des 2 communes de la Gaude et de St Jeannet.

Espace Créatif, tout comme Espace Môme offrent la possibilité de favoriser l'intégration des jeunes parents et des nouveaux arrivants. Participer à la vie de la crèche permet de créer du lien social entre les habitants du territoire.

Les besoins des familles sont variables, les offres d'accueil de la structure s'emploient à y correspondre.

Les préinscriptions se font tout au long de l'année conjointement pour les deux structures.

Plusieurs équipements sportifs et culturels sont présents au sein des deux communes de la Gaude et de St Jeannet (gymnase, stade, cinéma, écomusée,) détaillés sur les sites des communes (www.lagaude.fr et www.saintjeannet.com)

- Complexe sportif du mont Gros : route de st laurent à La gaude (terrain de football, salle polyvalente, multisports)
- Salle de judo : à La Gaude
- Sun loisirs : grande allée Orion à La Gaude

2. Intégration de la structure dans son environnement et maillage avec l'offre de service de ses partenaires

Espace Créatif travaille en lien étroit avec divers partenaires locaux. En effet, la crèche souhaite être partie prenante de la vie sociale locale en utilisant les ressources existantes et en intégrant le réseau d'acteurs sociaux en place.

Le fonctionnement de notre structure s'inscrit dans le cadre de la politique de la petite enfance du département des Alpes Maritimes. Il nous est impossible de travailler de manière isolée, tous les acteurs de la petite enfance, publics ou privés, des réseaux de tous types nous accompagnent au quotidien.

La crèche Espace Créatif travaille en lien avec :

Les mairies des communes de LA GAUDE et de ST JEANNET :

La protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental des Alpes Maritimes et la SAJEP (section accueil du jeune enfant et parentalité): Elle assure le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par la puéricultrice

de la PMI. Des liaisons avec la PMI ou les services sociaux se font de façon systématique, au titre de la prévention. La PMI est également une source d'apport de conseils, informations réglementaires, ...

Centres de PMI proches :

- PMI « les laurentins » : 52, Bd Louis Roux à St laurent du var, 04.89.04.32.20
- PMI « le Promontoire » : 33 rue des selves à Carros, 04.89.04.31.70
- PMI « les Baous » : 134 av du colonel Meyère à Vence, 04.89.04.31.35

La caisse d'Allocations Familiales : Accompagnement technique et financier. Contractualisation dans le cadre de la prestation de service, suivi des comptes de gestion annuels

Les associations culturelles

Les écoles des communes : organisation de visites et de projets communs pour faciliter l'adaptation en classe de maternelle :

- Ecole maternelle de la Baronne
- Ecole maternelle Manon des sources
- Ecole maternelle les près
- Ecole maternelle la Ferrage

Le médecin référent de la crèche : elle travaille en collaboration avec les équipes. Elle a un rôle de prévention, en échangeant avec la direction et les équipes sur les situations particulières qui peuvent être rencontrées. Elle participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux, en collaboration avec l'infirmière de la structure. Elle a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation de handicap. Enfin, elle assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé, ainsi que des formations (geste d'urgence, prise en charge particulière, alimentation, ...)

- **Structures hospitalières et extra hospitalières** : Dans le cas d'un accueil en situation de handicap ou de PAI ou d'autres situation le nécessitant notre équipe travaille avec tous les acteurs médicaux (hôpital, CAMSP, médecin, Centre de santé, ...) afin d'obtenir une prise en charge dans sa globalité de l'enfant, le tout en collaboration avec les familles.

- Hôpital pédiatrique de Lenval : 57 av de la Californie à Nice, 04.92.03.03.92
- CMP : 44 av Foch à Vence, 04.93.24.66.99
- CMP : 5 rue du bosquet à Carros, 04.93.29.14.27
- CCAS : rue st Claude à St Jeannet, 04.93.24.70.70
- CCAS : 11 rue Torrin et Grassi à Gattières, 04.92.08.54.77

Les Familles : Tout au long de ce projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.

Voies de communication et transports : Plusieurs lignes régulières permettent une liaison entre les communes de La Gaude et de St Jeannet :

- Ligne n°54 : Liaison entre les communes de St Jeannet, La Gaude, St laurent du var et le pôle d'échange du « Grand Arénas » et également le centre commercial « cap 3000 »
- Ligne n°49 : Permet de relier les communes de St Jeannet, La gaude et cagnes sur mer. Elle assure la desserte de plusieurs établissements scolaires.
- Ligne n°55 : Liaison entre La gaude et St Jeannet. Elle dessert également le centre commercial « Cap 3000 ».

- Ligne n° 706 : Permet de relier les communes de St Laurent du var et Gattières en passant par le quartier de la Baronne.

Structures hospitalières et extra hospitalières :

Dans le cas de l'accueil d'un enfant en situation de handicap, ou de PAI, ou d'autre situation le nécessitant, notre équipe travaille avec tous les acteurs médicaux (hôpitaux, CAMSP, médecin, centre de santé, ...) afin d'obtenir une prise en charge globale de l'enfant, en collaboration avec les familles.

Les Familles : Nous valorisons le partenariat avec les familles, afin d'accueillir l'enfant dans une posture de co-éducation. Ce travail de collaboration est central, et indispensable à un accueil respectueux du tout petit.

3. Les parents à Espace Créatif

Modalités d'information à destination des parents

Afin de répondre aux habitudes différentes de chaque famille, nous utilisons plusieurs modes de communication concernant l'information aux parents des enfants accueillis à Espace Créatif :

- **Le site internet** de l'association ESPACE MOME où l'on retrouve toutes les informations utiles pour les familles souhaitant inscrire leur enfant ou les familles ayant leur enfant accueillis. Tous les documents obligatoires concernant la structure ainsi que ceux de référence dans le soutien à la parentalité y sont présents.
- **Le tableau d'affichage à l'entrée** de la structure qui comprend tous les affichages obligatoires à destination des parents, des affichages temporaires concernant des problématiques temporaires avec les conduites à respecter (Sanitaires, sécuritaires, ...), les informations quotidiennes de la crèche concernant toutes les sections (moment de partage, évènement, informations utiles, ...)
- **Le tableau d'information parent de chaque section** où toutes les informations quotidiennes sont inscrites
- **Les mails** qui reprennent toutes les informations importantes administratives
- **La communication directe quotidienne**, entre les familles et l'équipe, qui est irremplaçable et qui permet une individualisation des informations.

Soutien à la parentalité

Comme le mentionne la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, tous les enfants ont droit à l'éducation, droit à des services de qualité, et ce, quel que soit le lieu d'accueil qu'ils fréquentent. Porter une attention particulière à leurs parents est un élément indispensable pour assurer aux enfants une qualité d'accueil.

L'accueil de l'enfant est la mission première de notre structure, le soutien à la parentalité en est l'un des piliers.

Notre positionnement est de travailler avec les parents, en respectant avant tout leur parentalité.

La parentalité est un processus singulier, propre à chaque parent pour chaque enfant. Rien n'est établi une fois pour toutes dans les relations avec les parents. L'impact sur la parentalité se joue dans les petites choses du quotidien, dans les détails des interactions enfant/parent/professionnel, dans le soin apporté à la communication, dans l'aménagement du lieu d'accueil, dans l'existence d'espace-temps participatifs...

Dans cet espace singulier qu'est le lieu d'accueil, où se nouent des rencontres entre professionnels, enfants et parents, l'enjeu se trouve dans la construction d'un « vivre ensemble ». L'accompagnement des familles est réfléchi au quotidien en questionnant nos pratiques et en les ajustant si nécessaire. En les mettant régulièrement en perspective au travers du projet d'accueil et pour chacun des parents accueillis.

Nos actions pour proposer une collaboration des parents avec la structure :

- Les intégrer aux conseils de l'association à travers des délégués des parents qui porteront leur voix.
- Leur proposer de participer à des ateliers/activités lors des temps d'accueil pour partager leurs compétences (cuisine, dessin, musique, ...)
- Participer aux événements festifs de la crèche : goûters, apéritifs, journées à thème, réunions de début ou de fin d'année, ...
- Des soirées d'échanges sur des thèmes choisis par les parents,
- Une équipe formée à l'accompagnement à la parentalité.
- Des entretiens individuels si besoin lorsqu'un besoin est identifié par les équipes

Dispositions prises en faveur des familles engagées dans un parcours de développement durable

Les dossiers de préinscription sont pris en compte de façon individuelle et les propositions d'accueil sont adaptées en fonction de la situation de chaque famille. Les contrats d'accueil, établis pour quatre mois, permettent de réajuster l'accueil pour les familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Des places d'urgence sont également disponibles dans notre structure pour pouvoir répondre à une demande sociale urgente.

3. Démarche en faveur du développement durable



Notre structure, par ses valeurs, souhaite mettre en place des actions pour réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels, ainsi qu'accompagner la prise de conscience environnementale.

Nous souhaitons réduire l'impact écologique de notre structure par des choix adaptés de matériaux et mobiliers, ainsi que par la sensibilisation de nos équipes à la gestion responsable des déchets et des ressources telles que l'eau et l'énergie.

Notre démarche vise à améliorer la qualité de l'air dans notre structure, à protéger la santé des enfants et professionnels, à proposer une alimentation saine, à réduire nos déchets, et enfin à optimiser par tous moyens la protection de l'environnement ...

Nous veillons à la qualité des produits que nous utilisons en crèche :

- Seuls des produits d'entretien écolabellisés sont utilisés pour l'hygiène au quotidien.
- Pour les repas, les produits de saison, bios ou locaux sont privilégiés.
- L'usage du plastique est limité pour le matériel fourni aux enfants (couverts, verres...).

Il est également important pour notre équipe de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement par la proposition d'activités ludiques écologiques, ce afin qu'ils adoptent les bons gestes et bons réflexes le plus tôt possible. Des activités en lien avec la faune et la flore, visant à les sensibiliser à la richesse de l'environnement et à l'importance de sa protection : observer le cycle de pousse d'une plantation, apprécier la cueillette et la dégustation du potager, observer l'habitat des oiseaux venus nicher dans les arbres du jardin, observer la faune de petite taille (insectes,...). Cela vise à permettre aux enfants de connaître et de comprendre le monde végétal et animal qui les entoure dans leur quotidien. Ils pourront ainsi apprendre à aimer et respecter le vivant.



PROJET EDUCATIF

La structure Espace Créatifs est un multi- accueil dans lequel les professionnels de la petite enfance, ont pour objectifs :

- D'organiser un environnement physique et psychique serein, sécuritaire et stimulant pour que le jeune enfant puisse s'épanouir durant ses journées en collectivité
- De respecter son rythme de vie, tant au niveau du sommeil, de l'alimentation, des activités et des besoins affectifs
- De permettre à l'enfant de se sentir en confiance auprès des adultes
- D'aider le jeune enfant à se construire en tant qu'individu au sein du groupe
- D'accompagner l'enfant vers l'autonomie
- De favoriser la communication positive
- D'identifier les besoins, d'écouter les émotions
- De permettre un contact étroit avec la nature, dans laquelle les moyens seront mis en œuvre pour qu'il évolue le plus fréquemment et le plus librement possible
- De développer sa créativité par le biais de l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- D'offrir à l'enfant et sa famille des relations de qualité avec des adultes compétents et disponibles
- De soutenir la parentalité en proposant un espace d'échanges et d'écoute
- D'assurer un rôle de prévention et de promotion de la santé
- De former les professionnels petite enfance afin d'avoir une dynamique constante d'amélioration de nos pratiques.

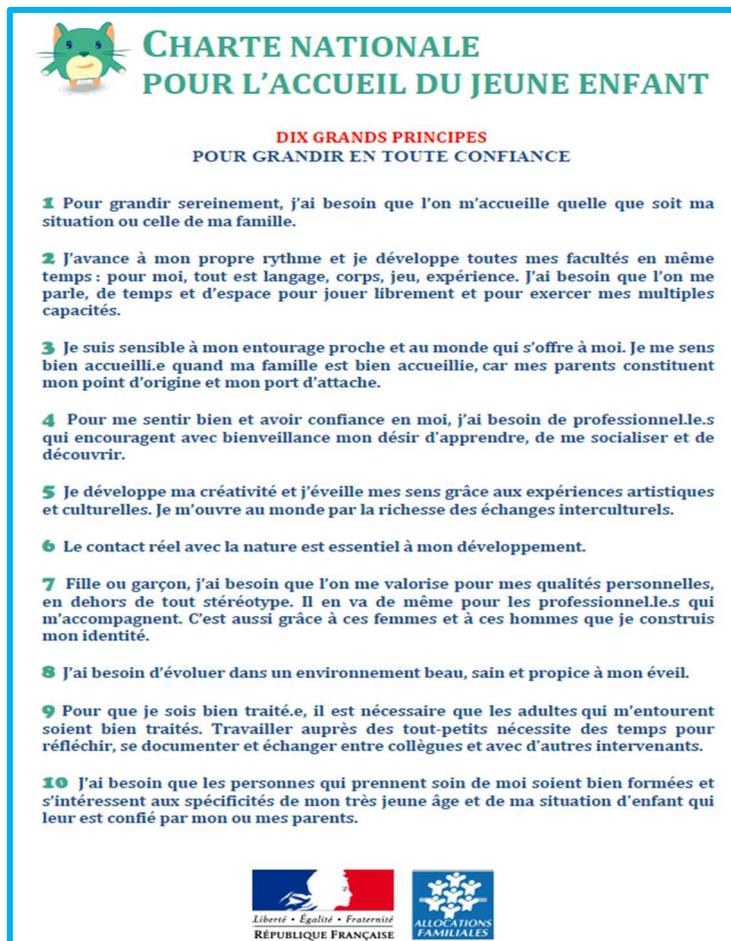
La crèche est un lieu d'accueil pour toutes les familles des communes de LA GAUDE et de ST JEANNET. L'établissement est pensé comme un lieu de vie en dehors de la cellule familiale. La configuration du lieu, composé de deux maisons individuelles, une pour chaque unité de vie, permet de créer un milieu d'accueil à taille humaine, avec une cuisine, une pièce de vie, une salle d'eau, un jardin...l'enfant évolue librement au sein de l'espace d'accueil et peut observer la cuisinière préparer les repas à travers une vitre à sa hauteur, se déplacer d'une pièce de vie à l'autre, déjeuner dehors à la belle saison.

Dès les premiers échanges avec les parents, l'équipe établit un dialogue avec la famille afin de créer une relation de confiance et de permettre une prise en charge individualisée, qui prend en compte les habitudes, le rythme et les spécificités de l'enfant.

Tout au long de l'année les professionnelles référentes accompagnent le jeune enfant dans ses acquisitions (langage, motricité, propreté...) en favorisant l'autonomie à chaque étape de son développement.

La communication bienveillante est au cœur du fonctionnement de la structure (en équipe, avec les enfants et les parents). Cela a fait l'objet d'un travail avec les professionnelles durant plusieurs années afin de mettre en place une dynamique et des automatismes de communication. La formulation positive est toujours préférée à la négation (ex : tu peux marcher plutôt qu'on ne court pas !)

Le souhait de notre équipe est de permettre à chaque enfant de pouvoir vivre sereinement au sein de la collectivité, dans le respect des dix points clefs de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, et de la charte de la laïcité.



1. L'accueil de tous les enfants

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille, quel que soit ma situation ou celle de ma famille »

1.1. L'accueil de l'enfant en difficulté sociale

Objectif : Proposer un accueil inconditionnel et intégratif

Nos valeurs :

Notre objectif est de répondre aux besoins de modes de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire sélectionné, ainsi que de jouer un rôle de relais entre les familles et les professionnels.

Les familles accueillies proviennent de milieux socio-économiques et culturels différents : il sera donc impératif d'individualiser l'accueil des parents et de leur(s) enfant(s) dans le respect de chacun.

La crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles des communes de La Gaude et de St Jeannet (dans la limite des places disponibles) quels que soient leurs revenus et leurs activités.

Conformément à la réglementation en vigueur (article L214-2 et article L214-7 du code de l'Action Sociale et des Familles) la structure proposera aux familles en situation d'insertion sociale de bénéficier d'une place Crèche.

Ainsi 10% de la capacité d'accueil sera réservée en priorité à ces familles, soit 3/4 places. Les modalités d'inscriptions sont identiques aux autres familles.

Nos actions : Nous proposons une prise en charge la plus individualisée possible, avec une écoute attentive des besoins et difficultés rencontrées dans et hors de la structure.

1.2. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Objectif : Répondre de la manière la plus juste aux besoins de l'enfant accueilli

Nos valeurs :

Adaptabilité

Travail d'équipe

Inclusivité

Nos actions :

Pour chaque situation, nous organisons un accompagnement visant à répondre finement aux besoins de la personne accueillie.

La référente santé et accueil inclusif établira les contours de la prise en charge de l'enfant en situation de handicap, et mettra en lien tous les acteurs nécessaires, ce afin de garantir une réponse adaptée aux besoins fondamentaux (physiologiques, de sécurité et de stabilité, d'appartenance et d'affection, d'estime de soi et de réalisation de soi), ainsi qu'une reconnaissance des besoins spécifiques (sa différence, ses compétences, son rythme propre de développement, son mode de communication).

Tout usager doit pouvoir vivre sereinement en collectivité, se sentir en sécurité être stimulé par des activités adaptées à ses capacités.

Pour cela, des temps d'adaptation visant à connaître l'enfant accueilli et ses parents, seront mis en œuvre avec une grande souplesse. Ils devront le cas échéant se conjuguer avec d'éventuels soins. Pour préparer sa venue au sein du groupe, le Projet d'Accueil Individualisé sera rédigé en amont de l'arrivée de l'enfant, afin d'adapter l'environnement à ses besoins et évaluer régulièrement avec les parents, partenaires de soins et professionnels la réponse ajustée et les adaptations à mettre en œuvre ;

La crèche participera aussi à la consolidation de son projet de vie en préparant son départ et son avenir avec ses parents, et en prévoyant des temps de concertation et d'adaptation avec l'école ou l'établissement spécialisé.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein de la structure se fait obligatoirement grâce à l'implication de toute une équipe, qui devra apprendre à adapter ses compétences, ses connaissances, à transposer ses savoir-être et savoir-faire au bénéfice des besoins différents de tous les enfants.

Il est nécessaire de créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation, à la formation de l'équipe et à sécuriser l'environnement humain et matériel. Il est judicieux d'ajuster le taux d'encadrement en fonction des besoins spécifiques des enfants.

Des temps de formation, en collaboration avec le médecin référent de la crèche, seront proposés à l'équipe afin d'affiner ses compétences professionnelles, et des moments de sensibilisation à la différence et la diversité seront créés pour les autres parents.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ne peut se faire qu'en coordination étroite entre la structure d'accueil, les parents, les partenaires du social et médicosocial (le Département, la CAF, l'Education Nationale...), les partenaires du soin (Camps, Sessad, CMP, CMPP, MDPH...) et le pôle ressources handicap et petite enfance.

2. Utilisation de tous les sens au quotidien

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Objectif : Développement psycho-affectif harmonieux

Nos valeurs :

Respect de l'individualité de chaque enfant
Reconnaissance des compétences de tous les enfants
Observation fine de chaque enfant

Nos actions :

Chaque service est aménagé en tenant compte des besoins spécifiques du jeune enfant, qui est accueilli par des adultes qu'il reconnaît, afin d'évoluer dans un climat de sécurité affective propice à son développement.

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres : sa personnalité, sa croissance, ses modalités de communication, les sollicitations extérieures... Il sera donc reconnu comme acteur de ce développement tout au long de la journée. Par exemple, chaque enfant peut choisir entre une activité de groupe ou individuelle.

« Bon développement » ne suppose pas une précocité dans les acquisitions motrices, mais une harmonie et une précision du geste, chaque évolution étant individuelle. Le petit enfant ne progresse pas dans tous les domaines en même temps, mais étape par étape. Les acquisitions ne doivent pas être anticipées ni forcées. Il convient pour l'adulte de les accompagner lorsque l'enfant montre qu'il est prêt.

L'équipe s'adapte au rythme de l'enfant et à son évolution. Elle laisse celui-ci aller librement jusqu'au bout de son apprentissage et n'intervient qu'en cas de nécessité.

Le jeu est l'activité spontanée de l'enfant. Il a une valeur essentielle pour son développement. Dans la vie du jeune enfant, le jeu libre prend une place de plus en plus importante à mesure que le temps de sommeil diminue. Ces temps d'activité autonome n'ont pas seulement pour but



d'occuper l'enfant, mais de favoriser la prise de conscience de lui-même, de son corps et des autres enfants de son entourage. L'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue.

La liberté de choix est une règle fondamentale dans le fonctionnement de la structure. L'enfant découvre et explore le matériel adapté à son âge.

L'orientation pédagogique de la structure n'est pas de proposer des jeux sophistiqués, mais d'offrir une variété de support ludiques et une diversité des matériaux. Les activités proposées évoluent selon l'âge, la saison, les demandes de l'enfant... Elles font appel aux différents sens de celui-ci et lui permettent de découvrir progressivement le monde.

L'équipe veille à mettre en place au quotidien :

- un espace symbolique (garage, dînette...)
- un espace pour les jeux de manipulation et de motricité fine
- un espace repos, livre
- un espace pour les activités manuelles
- un espace de motricité

Pendant le jeu libre, une présence bienveillante de l'adulte permettra de répondre positivement aux sollicitations et de jouer le rôle de régulateur si besoin.

La professionnelle observe, reste à l'écoute, favorise la communication entre les enfants. A partir de ces observations, l'équipe adapte et affine les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

3. L'accueil des parents et le soutien à la parentalité

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Objectif :

Accompagner au mieux l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, dans un objectif de bien-être et d'épanouissement.

L'équipe se rend disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

En fonction des situations, les professionnelles pourront être amenées à orienter les parents vers des interlocuteurs plus spécifiques et des services adaptés.

Nos valeurs :

Respect de l'éducation parentale

Le parent étant le premier acteur de l'éducation de son enfant, notre équipe a la volonté de définir conjointement avec la famille les modalités d'accueil de l'enfant au sein de la structure.

Les parents pourront trouver auprès des professionnelles écoute, appui, conseil et éventuellement orientation.

Nos actions :

L'accueil des enfants ne peut se faire sans l'implication des parents en fonction de leurs possibilités.

Les temps de transmissions au moment de l'arrivée et du départ sont des moments privilégiés. Ils permettent d'adapter l'accueil au jour le jour en fonction des besoins de l'enfant. Il est important que chaque famille se sente écoutée et prise en considération. L'équipe dispose d'un cahier de liaison dans lequel sont notées les informations données par les parents à l'arrivée de l'enfant. Tout au long de la journée, l'équipe note les informations qui seront retransmises le soir aux parents (heures de sommeil, repas et si besoin informations à propos de la journée et de la santé).

Au cours de l'année, les familles sont invitées à participer à différents temps partagés entre les enfants, les parents et les professionnels. Ces temps permettent la création de liens et favorisent une relation de confiance et de partenariat.

Les parents pourront réellement être des personnes ressources, force de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité...). Toute participation et toute personne motivée sera la bienvenue.

Une bibliothèque des parents contenant des ouvrages ressource est à disposition des parents qui souhaitent en profiter

4. Harmonisation des pratiques

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Objectif : Des pratiques cohérentes et réfléchies, garantes de la sécurité affective de l'enfant accueilli

Nos valeurs :

La communication positive

L'écoute des émotions

Le non-jugement

Le respect de la laïcité ainsi que des appartenances socio-culturelles des familles

Nos actions :

La professionnelle accompagne l'enfant en verbalisant. La parole tient une place primordiale dans la relation de l'équipe avec les enfants et des enfants entre eux.

L'enfant est une personne à part entière avec ses désirs, ses refus, ses besoins spécifiques. Les échanges verbaux permettront à ce dernier de comprendre et d'intégrer progressivement les situations diverses vécues au cours de la journée (séparation, règles de vie, règlement des conflits).

L'enfant apprend en grande partie par imitation. Il va petit à petit prendre appui sur la parole de l'adulte et la manière dont il s'exprime pour développer son propre langage.

Nous veillons à respecter une certaine attitude éducative :

- Se mettre à hauteur des enfants
- Avoir un langage simple et clair en ce qui concerne les actes du quotidien
- Verbaliser autour des différents temps de la journée
- Employer une tonalité de voix adaptée
- S'adresser à l'enfant lorsqu'il est l'objet de la conversation

Lorsque l'enfant a, pour des raisons qui lui sont propres, des émotions (peur, chagrin, colère...), celles-ci sont accompagnées avec empathie et compassion.

5. Art

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Objectif : Nourrir la curiosité naturelle de l'enfant, sa créativité et son éveil au monde

Nos valeurs :

Ouverture au monde et aux talents locaux
Eveiller et favoriser la créativité

Nos actions :

Afin de favoriser une vaste ouverture au monde, des temps artistiques ont été créés :

Fête du printemps

Une journée de célébration de cette saison est organisée au sein de notre sous-bois où différents ateliers sont proposés (peinture, terre, composition de fleurs, espace musical, Land Art). La journée se termine par un spectacle. Les œuvres des enfants sont exposées tout le long du bois. Le contexte de la nature qui héberge cette fête est déterminant. Il rassemble les éléments naturels et la créativité, deux axes de ce projet.

Durant le festival « Jazz sous les bigaradiers »,

Le groupe de jazz gaudois So What vient chaque année proposer un concert privé aux enfants des deux crèches.

Fête de Noël

Elle se déroule sur une semaine. Chaque jour les enfants découvrent la magie de Noël, les décorations, les histoires contées. Ils vont à la rencontre du Père Noël dans les bois et décorent le sapin des enfants, manipulant avec joie boules et guirlandes. Les professionnelles ont imaginé un conte de Noël pour les enfants, elles enrichissent leur création via leur formation du tapis bébé lecteur et le plaisir de partager avec eux.

Ecomusée de la Gaude

Les enfants visitent l'écomusée, afin de découvrir les petites bêtes qui nous entourent. Depuis plusieurs années nous effectuons cette rencontre avec la biodiversité. Le Covid l'a interrompu mais nous souhaitons retrouver cette richesse.

La crèche possède un mini bus qui permet de proposer des activités extérieures aux enfants accueillis pour leur offrir un éventail d'expériences sensorielles et artistiques.

6. Nature

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Objectif : Expérimenter la nature, profiter de ses bénéfices sur le développement du tout petit.

Nos valeurs :

Eveil à la biodiversité
Respect de l'environnement
Ebauche de l'éco-citoyenneté

Nos actions :

A Espace Créatifs, les enfants profitent des ressources de l'environnement extérieur : L'environnement proche : L'objectif est de permettre une découverte du milieu dans lequel l'enfant évolue grâce à l'observation (loupe, boîte à insectes), à l'élevage d'insectes ou de papillons, à la préservation des oiseaux, à la culture du potager ou encore à la création d'une cabane végétale. Des tenues permettant d'être à l'extérieur en toutes saisons seront demandées aux parents, afin de profiter au maximum du plein air, selon l'adage qui dit qu'« il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que de mauvaises tenues »

7. Stéréotype

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Objectif : Ouvrir à la connaissance et au respect de l'autre

Nos valeurs :

Respect des individualités et des spécificités
Non-discrimination

Nos actions :

Accès libre aux jeux tels que poupées, voitures, déguisements, ballons, motos...Chaque enfant est libre d'explorer le monde et sa diversité sans préjugé ni à-priori

8. Environnement

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Objectif :

La structure accompagne l'éveil, l'autonomie et la socialisation de l'enfant en pensant pour lui un environnement épanouissant, sain et bénéfique

Nos valeurs :

Favoriser la santé physique et psychique du jeune enfant

Nos actions :

Réflexion sur l'aménagement intérieur et extérieur.

Favorisation de la vie en plein air

Augmentation de la part des aliments d'origine biologique

Utilisation de matériaux et mobilier dénués de polluants

Décoration selon les saisons ou les événements de l'année

9. Qualité de vie au travail

« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Objectif : Accueil quotidien dans le respect de chacun (parents, enfants et professionnels)

Nos valeurs :

Adaptabilité

Bienveillance

Humanité

Exigence professionnelle

Nos actions :

Concertation d'équipe afin de faire évoluer les pratiques, de réfléchir le projet pédagogique et de l'enrichir

Analyse des pratiques professionnelles avec une psychologue

10. Formation des professionnelles

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Objectif : Enrichir les pratiques et le projet professionnel de l'établissement

Nos valeurs :

Curiosité

Ouverture vers les apports de neurosciences cognitives, des pédagogies actives

Nos actions :

Formation professionnelles mise à disposition des personnes souhaitant enrichir leurs connaissances et leurs pratiques, en fonction des projets de la structure

Réflexion et bilan régulier sur la nécessité d'apports théoriques extérieurs à la structure

Charte

de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Eglises et de l'Etat », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en doter les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. A cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité Sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en démontrant attention aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Elaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1
LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE
La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2
LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ
La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3
LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE
La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4
LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS
La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5
LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSELYTISME
La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6
LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS
La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7
LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ
Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience. Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés

et bénévoles, tout prosélytisme est prosis et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE
La laïcité s'approprie et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE
La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.

Adoptée par le Conseil d'administration de la Cnaf le 1^{er} septembre 2015.



ALLIANCE FRANÇAISE



liberté - égalité - fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Sécurité sociale
La Vie en Plus

PROJET D'ACCUEIL

1-Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne

Heures d'ouverture

La structure Espace Créatif est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. La structure n'est fermée que 4 semaines par an (1 semaine en décembre et 3 semaines en août), ceci afin de permettre aux parents de disposer d'un moyen de garde sans interruption d'activité trop longue, beaucoup de famille ne disposant pas de soutien dans leur environnement proche.

Période d'adaptation

La période d'adaptation ou de familiarisation est le garant d'un bon accueil. Pendant ce temps dédié, parents, enfant et professionnels vont se familiariser les uns avec les autres. La qualité de cette relation nouvelle, basée sur la communication et la confiance mutuelle sera déterminante pour une séparation en douceur.

Pour l'enfant et sa famille, les premiers temps en crèche permettent de s'approprier un nouvel environnement, de s'adapter à un nouveau rythme et s'initier à la vie en collectivité.

L'objectif de l'adaptation est de vivre la transition entre la cellule familiale et la collectivité de manière progressive et sereine.

Dès lors que la commission d'attribution des places a validé la préinscription, la direction organise un **premier entretien avec la famille**. A cette occasion la famille pourra effectuer **une visite de la structure**.

Après avoir rempli tout le dossier administratif, direction et famille auront fait connaissance et pourront préparer la séparation à venir paisiblement. En effet, cette première prise de connaissance des besoins de l'enfant, auxquels il faudra répondre de la manière la plus personnalisée possible, est déterminante.

Un planning d'adaptation sera alors établi, en fonction des contraintes de la famille et des exigences liées au bien-être du petit enfant accueilli.

Plusieurs semaines séparent cette première approche et l'arrivée à la crèche.

La période d'adaptation débute donc généralement par une découverte des espaces d'accueil avec les professionnelles de la section. Cette visite va permettre à l'enfant et sa famille de se familiariser avec ce nouvel environnement et d'y prendre leurs premiers repères physiques mais aussi et surtout humains.

Les premières journées en crèche vont ensuite permettre aux familles de découvrir les pratiques professionnelles, l'organisation quotidienne et de faire connaissance avec les personnes qui vont accompagner leur enfant.

Elles permettront aussi aux professionnelles de s'approprier les habitudes de vie l'enfant et de sa famille, son rythme, les contraintes des parents, ...

La période d'adaptation varie en fonction des besoins des familles et de leurs disponibilités.

Les échanges avec l'équipe permettront d'identifier les besoins de l'enfant, ses habitudes, pour y répondre de façon adaptée et créer de la continuité entre la maison et la crèche.

Journée type

Chaque journée commence avec le temps de l'accueil, où une professionnelle se détache pour communiquer avec la famille et prendre connaissance des informations à avoir pour le bon déroulé de la journée (sommeil, santé, petit déjeuner, éléments de vie pouvant impacter la journée).

Lorsque le groupe est au complet, les enfants sont changés avant de participer au temps d'activités. Deux activités sont proposées, et chaque enfant est alors libre de choisir le groupe auquel il veut se joindre, voire de participer à l'un puis l'autre, au gré de ses envies.

Vient ensuite le temps du repas, à l'intérieur ou à l'extérieur selon la saison. Il est partagé avec les adultes encadrant des groupes, par petites tables chez les grands. Chez les moyens, les professionnelles vont accompagner les débuts de l'alimentation à la cuillère, encourageant l'autonomie et la libre expérimentation du jeune enfant.

Les enfants sont ensuite changés puis couchés, après avoir partagé un temps dit « calme », de repos et de détente qui le prépare au sommeil. Le sommeil s'organise à l'intérieur ou à l'extérieur du dortoir (pièce de vie), selon les besoins spécifiques de chacun et le besoin d'accompagnement nécessaire. Au printemps et en été, les enfants peuvent dormir sous le grand micocoulier (groupe des grands), havre de fraîcheur et d'observation calme (au printemps les oiseaux y font leur nid, en été les mamans nourrissent les oisillons, et ces observations ne peuvent se faire que dans le calme et le silence).

Au lever de sieste, les enfants sont changés puis un adulte les aide à s'habiller, ce en fonction de leurs compétences et de leur degré d'autonomie.

Ils prennent alors un goûter, en extérieur dès que le temps le permet.

Puis les enfants vont jouer librement jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

Un nombre de professionnelles est calculé pour que ces dernières puissent faire les transmissions aux familles dans le respect de la confidentialité, en se détachant du groupe d'enfant.

Les éléments de la journée de l'enfant consignés dans le classeur de transmission seront communiqués aux familles, et un temps d'échange informel sera partagé.

En toute saison, de petites sorties sont faites dans la forêt avoisinante, pour des temps d'activité (collecte de matériaux pour les ateliers de Noël par ex., temps de goûter ou de musique, promenade, observation des animaux, etc...)

Ces sorties durent entre trente minutes et une heure, selon leur contenu.

Elles sont programmées en fonction des besoins des différents groupes.

Le responsable de l'établissement établit un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur privatif, telles que visées à l'article R. 2324-43-2 du présent code. Ce protocole est joint en annexe 5 du règlement de fonctionnement.



2. Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel

2.1. Descriptif de l'équipe

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Educatrice de Jeunes enfants	1 ETP
Personnel encadrant	C.A.P petite enfance Auxiliaire de puériculture	4 ETP 1 VAE 2.80 ETP
Intendance et logistique	1 Cuisinière 1 agent entretien 1 agent de service	½ ETP 0.85 ETP ½ETP
Référent « Santé et Accueil inclusif »	Infirmière diplômée d'état	30h/an Espace créatifs
Personnel paramédical	Infirmière diplômée d'état	0,2 ETP sur Espace créatifs
Professionnel éducatif	Educateur de jeune enfant	1 ETP
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicienne	13 H annuelles

2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)

- **Plan de formation**

Tous les ans, un plan de formation basée sur les projets de l'équipe est mis en place pour continuellement améliorer nos pratiques en se basant sur toutes les nouvelles données scientifiques.

- **Analyse de pratiques clinique**

L'analyse des pratiques est un outil institutionnel nécessaire à la prise de distance et à l'amélioration des pratiques professionnelles.

Une séance d'APP est un espace dédié aux professionnelles pour leur permettre de s'exprimer librement et de questionner leur posture professionnelle vis-à-vis de problématiques éducatives. C'est un espace de réflexion collective qui a pour objectif de faire évoluer les pratiques professionnelles et de dégager des axes de résolutions de situations problématiques. Elle contribue à une culture professionnelle commune grâce à l'élaboration issue des échanges, débats et confrontations.

Objectif :

Permettre une compréhension des problématiques vécues avec les enfants ou les parents

Apporter du soutien lorsqu'il existe des conflits au sein de l'équipe.

Apporter un éclairage théorique

Se confronter à d'autres modalités d'intervention.
Favoriser la dynamique de groupe
Renforcer la cohésion du groupe
Elaborer son identité professionnelle

- **Journée pédagogique**

Elle permet, au démarrage de l'année de définir en équipe les objectifs de l'année

- **Réunions d'équipe**

Au sein de chaque section, elles ont lieu à un rythme variable selon la période de l'année. Elles permettent de travailler et optimiser l'organisation du groupe et les pratiques

- **Tutorat pour les nouvelles professionnelles**

Afin de conserver la riche expérience de l'équipe en place, les nouvelles professionnelles sont accueillies et accompagnées par leurs pairs qui établissent une transmission

2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires

Espace Créatif, au sein de l'association Espace Môme, a à cœur d'accueillir des stagiaires pour partager son expérience et sa qualité d'accueil ainsi que pour contribuer à la formation des professionnels de la petite enfance. Cet accueil doit être motivé par une volonté et une réflexion collective, car les professionnelles de terrain en seront partie prenante. Les stages accueillis et encadrés devront être d'un minimum de trois semaines, avec des objectifs établis au préalable. Un entretien avec la direction évaluera la motivation du stagiaire et validera ou non la possibilité du stage. Un planning et un livret d'accueil et d'informations sera remis au stagiaire au minimum une semaine avant le stage pour que la personne accueillie puisse prendre connaissance de notre structure. Une convention avec l'établissement scolaire. Pour tout stage une référente qualifiée sera nommée pour accompagner le stagiaire en fonction de ses objectifs de stage. L'accompagnement sera fait en fonction des objectifs du stage.

2.4. Le recours à des intervenants extérieurs

En fonction du projet pédagogique et des moyens dont dispose la structure, des intervenants extérieurs pourront être sollicités, pour des interventions à caractère culturel

3. L'accueil au quotidien

Notre structure veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants accueillis. Dans le respect de l'autorité parentale, elle contribue à leur éducation en permettant aux familles de concilier leur vie professionnelle et familiale.

Le projet d'accueil se déroule autour de 5 axes qui seront détaillés ci-dessous :



L'accueil

L'arrivée d'un enfant en crèche suppose une séparation d'avec sa famille, ce qui peut générer pour l'enfant comme pour ses parents de l'inquiétude.

Nombreux sont les parents qui éprouvent aussi de la culpabilité lorsqu'ils laissent leurs enfants en garde.

Pour l'enfant, c'est un changement d'environnement qui peut être vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner cette séparation en veillant à la sécurité affective de tous.

- L'entretien d'accueil, avec la direction puis l'équipe référente, permet une connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. C'est l'occasion de présenter le quotidien de la crèche et de faire visiter les locaux, et de commencer à préparer sa venue : préparation de son casier, de son porte-manteau, et pour les parents de son trousseau.
- Une période d'adaptation est obligatoire afin que la séparation soit progressive et sécurisante. Pour cela une professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant afin qu'il ait un repère humain, avant d'élargir ses repères à l'équipe toute entière.



La communication quotidienne

A travers les échanges quotidiens, les parents pourront apprécier les progrès ou évolutions de leur enfant, et les professionnelles collecter les informations nécessaires à la compréhension du vécu du tout-petit.

Le soin

Le temps des soins corporels est un temps privilégié car individualisé. L'enfant en sera le sujet et non l'objet. La verbalisation des gestes de la professionnelle lui permettra de comprendre, d'anticiper et d'en être acteur.

Le change

L'organisation du temps de change doit être pensé et préparé, ce afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, les sensations physiques telles que la chaleur ou le froid du coton, etc.

Lorsque l'enfant marche nous l'inviterons à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le solliciterons pour qu'il participe : monter seul l'escalier, prendre sa couche ou son vêtement...

Le temps de change est un moment de communication et d'échange individualisé, source de bien-être et de sérénité.

La propreté

L'étape dite « de la propreté » sera envisagée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique de l'enfant.

L'équipe sera à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnels tiendront compte de la maturité de l'enfant et de ses signaux.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et se fait en étroite collaboration avec la famille.

Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, il leur est proposé lors des temps de change. Ils ne sont pas installés systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.

Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à faire la demande des toilettes, ils sont accompagnés et, si nécessaire, l'adulte les aide à se déshabiller. Dans un premier temps, l'adulte va se charger de rappeler la nécessité de se rendre aux toilettes (pris par le jeu, l'enfant peut ne pas y penser). Puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ce sont les enfants qui vont demander à se rendre aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. L'enfant est alors rassuré afin de continuer à progresser.

Les repas

La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (Crèche, école...) et l'environnement.

A Espace Créatif, les repas sont cuisinés sur place par une cuisinière. Les menus sont élaborés avec la direction, dans le respect des dernières recommandations gouvernementales concernant les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant ainsi que les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition).

La diversification :

Un protocole est mis en place pour l'étape de la diversification pour que l'enfant partage cela avec ses parents dans son environnement familial en premier lieu. Une fois qu'il est familier avec d'autres textures et d'autres goûts que ceux du lait, il sera possible de débiter les purées dans la structure. Au fur et à mesure, un suivi de l'introduction des aliments est mis en place (tout aliment doit toujours être introduit par les parents)

En cas de régimes alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc, etc.), nous mettrons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

L'environnement du repas doit être paisible, aussi quelques règles sont à respecter.

Les enfants sont encouragés à parler doucement, à savourer dans le calme ce moment agréable.

Afin de préparer ce moment, il est ritualisé :

Les enfants sont prévenus par la cloche/une chanson que nous allons nous mettre à table.

Ils lavent alors leurs mains puis se regroupent

Ils sont ensuite installés à table en fonction de leur développement psychomoteur.

Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présentera dans un premier temps deux cuillères afin de pouvoir l'aider.

Les plus grands, déjà plus autonomes, mangeront autour de tables favorisant la convivialité.

Lors du service nous présenterons et nommerons les aliments. Les aliments seront proposés et l'enfant disposera, sans être forcé s'il ne souhaite pas goûter.

Nous réaliserons parfois de la pâtisserie avec la participation des enfants, qui sera ensuite servie au goûter.

Le sommeil

Afin de favoriser le sommeil, indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être, il convient de :

Respecter le rythme de chaque enfant (à cette fin, les informations concernant les habitudes de sommeil seront collectées lors de l'entretien d'accueil et des transmissions)

Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)

Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.

Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin, et non quand l'adulte le décide.

Favoriser l'endormissement avec notamment la mise en place de temps calme.

Détacher si besoin une professionnelle au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.

Surveiller le réveil.

Noter sur le cahier de transmission

Pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil, c'est pourquoi un enfant qui dort ne doit pas être réveillé.

De plus, un enfant reposé est plus à même de tirer parti de sa présence en collectivité.

Le développement

La verbalisation

Les professionnels vont tout au long de la journée mettre des mots sur ce que l'enfant vit et l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. Pour cela, l'adulte se mettra à hauteur d'enfant et s'adressera à lui doucement et calmement.

L'autonomie

Les pratiques professionnelles sont pensées de telle manière que l'enfant soit acteur de son quotidien, dans une posture dynamique et non passive. Il sera donc sollicité pour le lavage des mains, mettre la table et débarrasser, être actif lorsqu'il se change pour aller dormir ou sortir et ranger les jouets.

L'éveil

Les professionnels proposeront une diversité d'activités permettant l'éveil des cinq sens.

Le jeu est l'activité principale du jeune enfant. A travers le jeu il expérimente, développe ses compétences, comprend le monde qui l'entoure et initie ses premières relations sociales.

La crèche propose une large gamme de jeux en accès libre ou plus organisé. Les activités ne sont jamais imposées à l'enfant, mais proposées. Il a toujours le choix entre différentes options et c'est lui qui décide de son jeu.

Les différentes possibilités de jeux proposées sont :

- Jeux d'imitation : poupées, voitures, dinette, ferme, déguisement...
- Jeux sensori-moteurs et d'éveil : chants, musique, danse, parcours moteurs, porteur.
- Jeux de règles : petits jeux de société (memory, dominos...) ...
- Jeux d'images, d'observation : imagier, loto, dominos
- Jeux de manipulation : collage, coloriage, peinture, gommettes, découpage, déchirage, pâte à modeler, pâte à sel, encastrement...
- Jeux de construction : légos, cubes...

Le bien être

Afin de favoriser le bien-être des enfants, celui des adultes doit faire l'objet d'une grande vigilance, et notamment :

Veiller à la stabilité de l'équipe grâce à l'écoute des besoins des adultes

Veiller à l'ergonomie des locaux grâce à un mobilier adapté

Veiller à la richesse du quotidien partagé avec les enfants grâce à un projet stimulant

Toutes ces actions permettront d'instaurer un climat chaleureux entre les enfants, les parents et les professionnels, climat qui contribuera au bien-être de l'enfant accueilli.

Modalités de suivi du projet d'établissement

Espace Créatif dispose de ce projet d'établissement (projet social et projet éducatif) ainsi que d'un règlement de fonctionnement et d'un projet pédagogique. Ce projet devra être évalué et réajusté en fonction de l'évolution démographique, de l'évolution des besoins des familles et du jeune enfant et des nouvelles orientations en matière de politique petite enfance (nationale et à l'échelle du territoire), afin de proposer un service de qualité toujours plus adapté aux besoins de la population et du territoire.

Le présent règlement annule et remplace-le(s) précédent(s) projet(s) et prend effet à la date de sa signature par

Date : 23 décembre 2022

Signature et cachet

La présidente de l'association Espace Môme

Madame Nicole Bascans

ESPACE MÔME
2210, Rue de Saint Laurent
06610 LA GAUDE
Tel : 04 93 24 91 54
espacemome.lagaude@gmail.com
Siret : 34396517400018

La Responsable de la structure

Madame Del Campo Marina,

Directrice

Le Gestionnaire

ESPACE CREATIFS
185 B Chemin du Mont Gros
06610 LAGAUE
04 93 24 82 10 / 06 62 02 59 26
direction.espacecreatifs@gmail.com
SIRET : 34396517400026

ANNEXE : Projet pédagogique

L'établissement est pensé comme un lieu de vie pour l'enfant en dehors de la cellule familiale. La configuration du lieu, composé de deux maisons individuelles, une pour chaque unité de vie, permet de créer un milieu d'accueil à taille humaine, avec une cuisine, une pièce de vie, une salle d'eau, un jardin... l'enfant évolue librement au sein de l'espace d'accueil et peut observer la cuisinière préparer les repas à travers une vitre à sa hauteur, se déplacer d'une pièce de vie à l'autre, manger dehors à la belle saison...)

Cet espace donne la possibilité à l'enfant de partager des expériences, de développer son autonomie et de se socialiser, tout en ayant des repères stables, à sa hauteur.

Dès les premiers échanges avec les parents, l'équipe établit un dialogue avec la famille afin d'établir une relation de confiance et de permettre une prise en charge individualisée, qui prend en compte les habitudes, le rythme et les spécificités de l'enfant.

Tout au long de l'année les professionnelles référentes accompagnent l'enfant dans ses acquisitions (langage, motricité, propreté...) en favorisant l'autonomie à chaque étape de son développement.

La communication bienveillante et non-violente est au cœur du fonctionnement de la structure (en équipe, avec les enfants et les parents). Cela a fait l'objet d'un travail avec les professionnelles durant plusieurs années afin de mettre en place une dynamique et des automatismes de communication. La formulation positive est toujours préférée à la négation. (ex : tu peux marcher plutôt qu' « on ne court pas ! »)

Nos objectifs prioritaires :

Permettre à l'enfant de se sentir en confiance auprès des adultes.

Aider le jeune enfant à se construire en tant qu'individu au sein du groupe.

Respecter le rythme de vie de l'enfant, tant au niveau du sommeil, de l'alimentation, des activités que de ses besoins affectifs.

Favoriser la communication positive.

Identifier les besoins, écouter les émotions.

Offrir à l'enfant et à sa famille des relations de qualité avec des adultes compétents et disponibles.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation.

Développer sa créativité par le biais de l'éveil sensoriel, culturel et artistique.

Permettre un contact étroit avec la nature, dans laquelle il sera libre d'évoluer le plus possible, grâce à une tenue adaptée lui permettant d'être au dehors en toute saison

1 Aménagement d'un environnement sécurisant et stimulant

Chaque service est aménagé en tenant compte des besoins spécifiques du jeune enfant, tout en favorisant la sécurité physique et affective de celui-ci.

L'enfant est accueilli par des adultes qu'il reconnaît (référentes) afin d'évoluer dans un climat de sécurité affective propice à son développement.

2 La prise en compte du rythme de l'enfant

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres : sa personnalité, sa croissance, ses modalités de communication, les sollicitations extérieures...

« Bon développement » ne suppose pas une précocité dans les acquisitions motrices, mais une harmonie et une précision du geste, chaque évolution étant individuelle. L'enfant ne progresse pas dans tous les domaines en même temps, mais étape par étape. Les acquisitions ne doivent pas être anticipées, ni forcées. Il convient pour l'adulte de les accompagner lorsque l'enfant montre qu'il est prêt. L'équipe s'adapte au rythme de l'enfant et à son évolution. Elle laisse celui-ci aller librement jusqu'au bout de son apprentissage et n'intervient qu'en cas de nécessité (sécurité)

3 L'éveil et le jeu

Le jeu est l'activité spontanée de l'enfant. Il a une valeur essentielle pour son développement.

Dans la vie du jeune enfant, le jeu libre prend une place de plus en plus importante à mesure que le temps de sommeil diminue. Ces temps d'activité autonome n'ont pas seulement pour but d'occuper l'enfant, mais de favoriser la prise de conscience de lui-même, de son corps et des autres enfants de son entourage. L'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. La liberté de choix est une règle fondamentale dans le fonctionnement de la structure. L'enfant découvre et explore le matériel adapté à son âge.

L'orientation pédagogique de la structure n'est pas de proposer des jeux sophistiqués, mais d'offrir une variété de supports ludiques et une diversité de matériaux.

Les activités proposées évoluent selon l'âge, la saison, les demandes de l'enfant... Elles font appel aux différents sens de celui-ci et lui permettent de découvrir progressivement le monde.

L'équipe veille à mettre en place au quotidien :

- un espace symbolique (garage, dînette...)
- un espace pour les jeux de manipulation et motricité fine
- un espace repos, livres
- un espace pour les activités manuelles
- Un espace de motricité.

Pendant le jeu libre, une présence bienveillante de l'adulte est favorisée afin de répondre positivement aux sollicitations de l'enfant et de jouer le rôle de régulateur si besoin.

La professionnelle observe, reste à l'écoute, favorise la communication entre les enfants.

A partir de ces observations l'équipe adapte et affine les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

4 La communication positive

La professionnelle accompagne l'enfant grâce à la verbalisation. La parole tient une place primordiale dans la relation de l'équipe avec les enfants et des enfants entre eux.

L'enfant est une personne à part entière avec ses désirs, ses refus, ses besoins spécifiques. Les échanges verbaux permettent à celui-ci de comprendre et d'intégrer progressivement les situations diverses vécues au cours de la journée (séparation, règles de vie, situation de conflit...)

L'enfant apprend en grande partie par imitation. Il va petit à petit prendre appui sur le langage de l'adulte et la manière dont il s'exprime pour développer son propre langage.

Nous veillons à respecter une certaine attitude éducative :

- Se mettre à la hauteur des enfants
- Avoir un langage simple et clair en ce qui concerne les actes du quotidien (communication positive)
- Verbaliser autour des différents temps de la journée
- Employer une tonalité de voix adaptée.

Lorsque l'enfant a, pour des raisons qui lui sont propres, des émotions (peurs, chagrin...), celles-ci sont accompagnées avec empathie et compassion.

5 Le temps des repas

Le repas est un temps convivial, qui favorise la sociabilisation et l'acquisition de l'autonomie. C'est aussi l'occasion pour l'enfant d'un éveil sensoriel (goût, toucher, vue, odorat...)

Avant de passer à table les enfants se lavent les mains.

Tous les éléments du repas sont disposés dans l'assiette. Chacun est libre de déguster les aliments dans l'ordre qui lui plaît. Cela permet à l'enfant de laisser libre cours à sa curiosité et de goûter à tout. Il a le droit de ne pas aimer.

Si l'enfant commence à manger seul et avec ses mains, l'adulte respecte cela et sollicite petit à petit celui-ci pour qu'en grandissant il utilise ses couverts.

Nous souhaitons que l'introduction de nouveautés (cuillère, aliments, morceaux) soit initialement proposée par les parents. La crèche suit la démarche parentale. Les premiers apprentissages se font toujours à la maison.

6 Pédagogie par la nature

Chaque journée devra permettre aux enfants de la crèche de faire l'expérience de la vie en extérieur, soit à l'intérieur de l'enceinte de la crèche, soit à l'extérieur, lors de sorties en forêt ou au-delà.

Un potager, des élevages d'insectes, la présence d'animaux ainsi que les escapades à l'extérieur déjà mentionnées seront les supports qui favoriseront ce contact.

7. Respect de l'identité

L'enfant est un être unique, il est important de respecter son identité culturelle et religieuse.

L'enfant a un prénom, c'est celui qu'il faut employer.

8. Relations enfant-parents-professionnelles

Nous proposons un accueil individualisé et personnalisé de l'enfant et des familles au sein du groupe. Il est important de donner des repères sécurisants, matériels et humains afin que l'enfant tolère au mieux la séparation. Nous veillons à ce que ces repères soient stables et continus : des repères solides favoriseront la sécurité affective de l'enfant (doudou, portage, repère humain), surtout pour les premières séparations, adaptations progressives et régularité du quotidien.

Notre priorité est de créer une ambiance de confiance et faciliter une communication relationnelle de qualité avec les parents. Notre attitude empathique et notre écoute contribuent à l'établissement de cette relation bienveillante.

9. Dispositifs particuliers pour l'enfant porteur de handicap

Pour chaque situation, nous organisons un accompagnement afin de répondre au besoin de la situation.

(Ex : une professionnelle référente en lien avec la puéricultrice, partenariat avec les différents secteurs sociaux).

Notre rôle est de nous adapter à chaque contrainte ou difficulté rencontrée et de maintenir une relation constructive entre les différents acteurs.

L'accessibilité de la crèche étant encore limitée, les familles ayant des contraintes d'accessibilité seront par conséquent accueillies à Espace Môme, mieux équipé pour cela.

10. Spécificités de l'association

Ces projets donnent une dimension de convivialité et facilitent l'échange avec les familles et pour l'enfant une ouverture plus vaste sur le monde.

-Fête du printemps

Une journée de célébration de cette saison est organisée au sein de notre sous-bois où différents ateliers sont proposés aux familles (peinture, terre, composition de fleurs, espace musical, Land Art) et la journée se termine par un spectacle. Tout le long du bois les familles peuvent découvrir ou redécouvrir les œuvres des enfants. Cette exposition dans la nature donne une belle dimension aux réalisations.

Durant le festival « Jazz sous les bigaradiers »,

Le groupe de jazz gaudois SoWhat vient chaque année proposer un concert privé aux enfants des deux crèches.

-Fête de Noël

Elle se déroule sur une semaine. Chaque jour les enfants découvrent la magie de Noël, les décorations, les histoires contées et surtout recherchent le Père Noël dans les bois. Chaque jour les enfants décorent leur sapin mis à leur disposition.

Les professionnelles ont imaginé un Conte de Noël pour les enfants, elles enrichissent leur création via leur formation du tapis bébé lecteur et le plaisir de le partager avec eux.

-Parrainage : (sortie avec le minibus de la crèche)

-Eco Musée de La Gaude :

Les enfants visitent l'écomusée, pour les sensibiliser et les familiariser avec les petites bêtes qui nous entourent. Depuis plusieurs années nous renouvelons cette rencontre.

- Repas à thème et intervention parents :

Les parents qui le désirent peuvent venir concocter un repas spécial pour les enfants issus de leur culture ou spécialité.

Nous avons aussi maintenu nos repas à thème.

-Semaine du goût

-Repas de Noël,...

-Prêt de livres à la crèche :

Il existe pour les parents de la possibilité d'emprunter des livres (une « Bibliothèque des Parents » a été créée dans notre chalet-bureau ; afin de les aider à trouver des pistes ou des solutions à leurs différentes interrogations

11. Accueil personnalisé de chaque famille

La préparation de l'accueil se déroule en deux temps : un premier rendez-vous (administratif) avec une visite des locaux et la rencontre de l'équipe, et une période d'adaptation.

La familiarisation

La familiarisation est un temps d'aménagement de la séparation nécessaire à la famille et à l'équipe, pour faire connaissance et créer une relation de confiance indispensable pour un accueil de qualité.

Il comprend :

le temps de familiarisation des nouvelles familles au nouvel espace de vie des enfants.

Des demi-journées pour les familles.

Le but est de faciliter la séparation en prenant le temps de mieux se connaître.

Les nouvelles familles seront libres de venir deux fois deux demi-journées sur un créneau de 3h. Le temps de rencontrer les autres familles, la professionnelle, de répondre aux inquiétudes.

Rien n'est imposé, juste proposé, les parents viennent et repartent comme ils le souhaitent.

Ensuite l'adaptation se déroule sur une semaine modulable en fonction de la réaction des enfants et des parents, ainsi que de leur emploi du temps.

1er jour : 1 h avec le parent

2ème jour : 1 h de présence, mais seul

3ème jour : présence de l'enfant avec le repas

4ème jour : l'enfant effectue le repas et la sieste

5ème jour : petite journée comprenant tous les temps déjà mentionnés

L'accueil occasionnel

Il est important d'accompagner les parents afin qu'ils s'autorisent à investir les lieux, notamment donner le biberon le matin, ou changer leur enfant à leur arrivée le soir.

La relation de confiance doit se construire et s'entretenir au fil du temps.

11. Organisation institutionnelle

Le travail d'équipe

L'équipe s'attache à assurer un service de qualité respectant et valorisant la place des parents et des enfants. Il y a au sein de l'équipe une cohésion qu'il faut maintenir et travailler au quotidien. Pour cela, divers outils de communications sont utilisés :

- Les échanges quotidiens

Les informations données par les parents le matin sont notées sur le cahier de transmissions puis sont relayées aux collègues. L'objectif est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant.

- Les réunions

Il y a deux sortes de réunions :

Les réunions de régulation

Elles regroupent un service ou une petite partie de l'équipe avec la direction.

Cette réunion peut avoir lieu dans l'urgence ou pour faire un point rapide sur une situation entre 12h et 14h par exemple lors de la sieste des enfants.

L'analyse des pratiques

Une fois tous les deux mois la psychologue vient échanger sur des thématiques relatives à la prise en charge de l'enfant.

L'objectif est de permettre aux professionnelles d'échanger sur leurs pratiques et d'enrichir celles-ci grâce à des apports théoriques.

Les professionnelles accompagnent les enfants dans leur développement, leurs acquisitions et leur socialisation à travers une prise en charge de qualité. Tout est mis en place pour qu'ils se sentent en sécurité et en confiance : environnement sécurisé, attention soutenue, respect du rythme de l'enfant.

Des formations sont organisées pour enrichir le travail d'équipe, développer de nouveaux projets qui améliorent le quotidien de l'enfant et maintenir une dynamique.